



La lettre de



Mairie ☎ 02 32 48 73 00

Fax : 02 32 49 28 00

Du Lundi au Vendredi 08h30 - 12h00

et 13h30 - 17h30

Le Samedi 09h00 - 12h00

✉ Rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle
mairie@romilly-sur-andelle.fr

Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr

Service urbanisme en Mairie :

**Ouvert au public tous les jours le matin
8h30 - 12h00**

C.C.A.S. ☎ 02 32 48 73 08

Tous les jours, le matin

Police Municipale ☎ 06 85 55 39 42

Du Lundi au Vendredi et Samedi matin

Après 19h, faire le 17 Gendarmerie

Bibliothèque-Médiathèque

Jacques PREVERT ☎ 02 32 48 18 28

Lundi - Mardi - Jeudi 16h30 - 18h30

Mercredi - Vendredi 10h00 à 12h00
14h00 à 18h30

Samedi 09h00 - 12h00

Courriel : bibli.romilly@wanadoo.fr

Déchetterie ☎ 06 63 15 40 16

Du 1er Avril au 30 Septembre

Lundi : 08h00 - 11h45 et 13h30 - 17h45

Mardi, jeudi : 08h00 - 12h15

Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
13h30 - 17h45

Du 1er Octobre au 31 Mars

Lundi, Mardi, Jeudi : 13h30 - 16h45

Mercredi, Vendredi, Samedi : 09h00 - 11h45
13h30 - 16h45

LA POSTE ☎ 02 32 49 76 49

Lundi et Mardi 9 h - 12 h & 14 h - 17 h

Mercredi et Jeudi 9 h - 12 h - fermée l'AM

Vendredi 9 h - 11h45 et 14 h - 17h15

Samedi 9 h - 12 h

Gymnase ☎ 06 71 87 33 09

R.P.A. La Potière ☎ 06 14 85 05 74

Permanences des élus

Municipalité

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly sur Andelle

Samedi 03 Décembre et Samedi 10 Décembre de 11h à 12h

Monsieur Detlef KUHN, Adjoint Travaux

⇒ le 3ème Jeudi de 17 h à 18 h

Madame Dominique DAVID, Adjointe Vie Sociale

⇒ le 2ème Lundi de 17h30 à 18h30

Monsieur Bernard HURAY, Adjoint Urbanisme et Voirie

⇒ le 2ème Lundi de 17 h à 18 h

Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint Vie Associative

⇒ le 2ème Mercredi de 18 h à 19 h

Madame Pascale GERARD, Adjointe Culture, Sport, Restauration

⇒ le 3ème Jeudi de 17 h à 18 h

Monsieur Pierre CHIAPELLO, Délégué aux Affaires Scolaires

⇒ le 2ème Mardi de 17 h à 18 h

Mr Didier HOUSSAYE, Délégué Communication - Entreprises

⇒ le 2ème Mercredi de 17 h à 18 h

Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué Budget - Finances

⇒ le 3ème Lundi de 17h30 à 18h30 (sur demande)

*Vous pouvez également laisser un message pour l' élu concerné avec vos coordonnées
auprès du secrétariat qui fera suivre ☎ 02 32 48 73 00*

Monsieur Franck GILARD, Député de l'Eure

Jeudi 22 Décembre de 16 h à 17 h

☎ 02 32 64 20 95 Mail : fgilard@orange.fr / www.franckgilard.info

Madame Françoise COLLEMARE / Monsieur Thierry PLOUVIER

Conseillers Départementaux du Canton de Romilly/Andelle

Uniquement sur rendez-vous ☎ 06 25 22 66 72

☎ 06 82 66 55 81 / 06 25 22 66 72

Crèche Halte-garderie Récré Andelle ☎ 02 32 49 22 57

MJC A.L.E.R. (Secrétariat) ☎ 02 32 48 04 09

La MARELLE ☎ 02 32 48 04 09

RIBAMBELLE périscolaire maternelle ☎ 02 32 49 66 79

ECOLE DE MUSIQUE ☎ 02 32 48 12 54

Ecole Maternelle GENEVOIX ☎ 02 32 48 17 88

Ecole Louise MICHEL ☎ 02 32 68 79 23

Collège des Deux Amants ☎ 02 32 49 45 22

C.D.C.A. ☎ 02 32 49 61 27 La Vente Cartier BP 20

27380 Charleval cdc-andelle.fr

D
E
C
E
M
B
R
E

2
0
1
6



Le mot du maire

(Décembre 2016)

⇒ **Réalisation d'un « Cœur de Bourg » à ROMILLY à Condorcet**

La rue qui desservira le **Cœur de Bourg Condorcet** s'appellera le **passage Condorcet**.

Au niveau de la réhabilitation du bâtiment, nos **services techniques** travaillent déjà sur la partie du devant ainsi que dans l'ex-bibliothèque. Pour le reste du bâtiment, nous sommes en procédure d'appels d'offres auprès des entreprises. Les travaux pourront commencer en février 2017.

Pour la **mise en location et la gestion** des 7 logements et des 3 cases commerciales et artisanales, il nous faut une structure professionnelle. Nous signons une convention tripartite avec un notaire et un agent immobilier.

Ces locaux seront neufs et situés en centre ville. Le **loyer moyen** s'élèvera à environ 500 €. Les prix iront de 450 € à 650 €. Les charges seront en plus.

⇒ **Reconstruction du bâtiment communal Patrick BOUTE**

Nous avons l'intention de reconstruire le **bâtiment Patrick BOUTE** qui a subi un incendie. Les démarches faites au niveau des assureurs nous permettent déjà de le désamianter. Les plaques en fibrociment de la toiture étaient en effet amiantées.

Nous demandons un permis de démolir et avec un architecte, nous allons déposer un permis de construire.

Si les travaux sont pris en charge par les assureurs, nous devrions avoir pour 6 à 7 mois de travaux.

⇒ **Tarifs de la restauration scolaire au 1^{er} janvier 2016**

Le **prix du repas** passera pour un enfant Romillois scolarisé de 2,95 € à 3 € (soit 1,6 % d'augmentation). Pour information, un repas (matières premières, personnel, frais de fonctionnement) revient à 7,50 € à la commune. Les autres tarifs de la restauration ont subi la même progression. On ne refusera pas un enfant qui n'est pas inscrit, mais le tarif sera alors de 4,05 € pour un enfant Romillois.

⇒ **Possibilité de régler ses factures par prélèvement automatique**

Le Conseil Municipal a donné la possibilité pour les personnes volontaires de régler leurs factures (restauration scolaire, loyers..) par **prélèvement automatique** à partir du 1^{er} janvier 2017.

⇒ **Création d'un poste d'animateur principal 2^{ème} classe**

Madame Hélène GANDOSI est directrice de la MJC Aler. Elle donne entièrement satisfaction.

Pour l'encadrement de nos enfants en périscolaire, nous avons besoin dans la commune d'un poste d'**animateur principal de 2^{ème} classe** qu'elle assumera à partir du 1^{er} janvier 2017 sans coût supplémentaire pour la commune puisque nous diminuerons la subvention versée à la MJC Aler de la somme que nous coûtera ce poste.

⇒ **PSE chez ASSA-ABLOY (anciennement PORTAFEU)**

Un **PSE** (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) est mis en place chez ASSA-ABLOY. Cela entraîne toutefois une **suppression de 22 postes de travail, 3 créations et 35 modifications de contrat de travail**.

Je suis très vigilant au maintien de l'emploi à Romilly et je me tiens régulièrement informé de la situation dans cette entreprise. Nous avons rencontré à cet effet la direction avec le Sous-Préfet et le Président de la CDCA. Nous avons eu aussi des contacts avec les représentants des salariés.

⇒ Travaux divers dans la commune

Des **bâches** seront installées sur la façade nord de la Bibliothèque-Médiathèque. Elles annonceront les 5 grands événements de notre saison culturelle.

Le **cimetière** a été entièrement nettoyé, il y a toujours un risque d'avoir des racines qui poussent car nous n'avons pas le droit d'utiliser de désherbant chimique.

⇒ Vie économique

Madame Valérie LECOMPTE a créé l'entreprise ZABILUS, concept de vêtements prêts à coudre imprimés numériquement. La Région l'a aidée avec deux subventions importantes pour la création de sa plateforme Web (coup de pouce et French Tech).

Madame Carole BOULANGER vient de lancer sa société AIDEAVIE, aide à domicile (repas, ménage, courses, administratif, transport à la personne).

⇒ Vie communale

La CDCA nous installera les **illuminations de Noël** sur la voie publique début décembre. Nos services techniques mettront des sapins décorés à divers endroits de la commune (écoles maternelle et élémentaire, halte-garderie, crèche, Potière, Aragon, C.A.R.R.E., mairie). Nous allons illuminer la mairie, le C.A.R.R.E., la Potière et le complexe Aragon.

Des jeunes de notre commune vont distribuer le samedi 10 décembre les **colis de Noël** à tous nos seniors âgés de plus de 65 ans (181 couples et 239 personnes seules, soit 601 personnes). Nous avons le grand plaisir d'organiser cette distribution. Des membres du CCAS iront remettre un cadeau à ceux qui sont hospitalisés.

Nous aurons le **Noël de la commune** le dimanche 11 décembre à l'espace Aragon à 15h (spectacle « L'école des Sorciers », goûter, arrivée du Père Noël) et nous espérons accueillir comme l'année dernière plus de 300 enfants et parents de Romilly. L'entrée est évidemment gratuite.

Nous organisons un repas avec nos **employés communaux** le mercredi 14 décembre au C.A.R.R.E.

Les « papis et mamies » de notre Conseil Municipal vont passer avec le **Père Noël** dans nos écoles pour distribuer aux scolaires des friandises le mercredi 14 décembre.

⇒ Nos associations

Le samedi 3 décembre, un repas animé a lieu à l'espace Aragon pour le **Téléthon** organisé par des bénévoles avec le soutien de plusieurs associations et de la commune.

Le lundi 5 décembre, l'**UNC** et la commune rendent hommage aux Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

Le dimanche 11 décembre, ce sera "La Corrida", course à pied avec différentes catégories et des élus, organisée par les **Mille-Pattes**.

Les mercredi 14 et jeudi 15 décembre, des concerts de Noël sont proposés par l'**Ecole de Musique** à l'espace Aragon.

Les samedi 17 et dimanche 18 décembre, un loto est organisé au complexe Aragon pour le **Téléthon**.

Le samedi 17 décembre, le club des **Roses d'Automne** organisera son goûter de Noël au C.A.R.R.E.

Le samedi 31 décembre, nous aurons le réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par le **Comité des Fêtes**.

Bon mois de Décembre et bonnes fêtes de fin d'année....

Retenez la date des « **Vœux du Maire pour tous** » où vous êtes invités :

le vendredi 6 janvier 2017 à 18 h à la salle Aragon.

A cette occasion, nous pourrions partager le verre de l'amitié.

Le maire, Jean-Luc ROMET

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 16 Décembre à 20h30

Vie Communale



BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE JACQUES PREVERT

Venez retrouver notre actualité sur notre blog : bibliothequemediathequeromillysurandelle.com

Toutes nos animations sont gratuites.

L'Informatique en 2017, usages, contraintes et sécurité...

Ce qu'il faut savoir pour s'épargner des désagréments
ou comment utiliser au mieux son installation
domestique ou professionnelle.

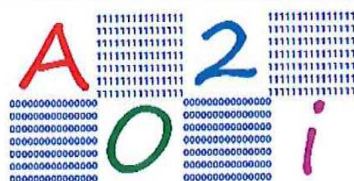
**Réunion d'information
Médiathèque de Romilly sur Andelle
Le 9 décembre 2016 à 20h00**

L'informatique d'aujourd'hui :

Matériel et logiciel, les usages...
Faire le point sur ses équipements
Les risques liés à internet, mais pas que...
La sécurité, ça implique quoi ?
Comment se protéger efficacement ?

Première partie sur ces thèmes.
Seconde partie sous forme de questions réponses.

Une animation proposée par
AO2I votre partenaire informatique de proximité



Vie sociale



Cette fois, ça y est ! L'Automne est là avec son lot de vent, de pluie et de jours trop courts. La "campagne d'hiver" a débuté le mardi 22 Novembre 2016 et ce jusque fin Mars 2017.

Si vous avez des difficultés, et/ou besoin d'un petit réconfort, n'hésitez pas à venir nous voir.

Nous sommes ouverts les mardis et vendredis de 14 h à 16h 30.

Munissez-vous de vos justificatifs de ressources et de dépenses.

Nous avons toujours besoin d'étagères en bois ou en métal pour aménager nos locaux.

Nous vous remercions par avance.

☎ aux heures d'ouverture 09 64 23 14 27 ou Nelly 02 32 48 07 90 - 06 61 90 51 34.

C.C.A.S.

Etablissement communal autonome et indépendant du Conseil Municipal

Ses principales missions consistent à accueillir, écouter, informer, orienter, conseiller, aider, sous couvert des membres du C.C.A.S. (5 élus et 4 membres extérieurs).

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour vous aider :

Lundi 8h30 – 12h / Mardi 13h30 – 17h / Mercredi 8h30 – 12h / Jeudi 8h30 – 12h / Vendredi 8h30 – 12h

☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**

Pour info : une aide à la **cantine** est également possible sous certaines conditions. Prendre contact avec le C.C.A.S.

Après-midi gourmande RPA La Potière : **Mardi 20 Décembre à 16h30.**

Logements RPA La Potière libres : pour toute information ☎ **02.32.48.73.08 Corinne CANDEIAS**

Livraison de repas à domicile



Le service de livraison de repas peut pallier à un besoin ponctuel ou permanent pour un repas ou pour tous les repas de la semaine.

Cette prestation permet la consommation d'un repas équilibré tout en prévenant de l'isolement. Le bénéficiaire établit sa commande en fonction de ses besoins. Il n'y a pas de durée d'engagement, ni de préavis en cas de résiliation.

Toutefois, tout repas commandé est dû (sauf en cas d'hospitalisation ou de décès).

Quatre agents de portage **livrent les repas du lundi au samedi** par véhicule frigorifique (hors jours fériés) entre 8h30 et 12h30.

Le repas du dimanche est livré avec celui du samedi. Des menus existent pour les personnes qui suivent un régime spécifique (diabétique, sans sel, et sans sel/sans sucre). Le **prix du repas** est de **8,00 € TTC**, livraison comprise.

Contact : Madame ARTU Sophie ☎ **02 32 49 61 27**



Permanence C.I.D.F.F. (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles)

Mardi 20 Décembre

La permanence est assurée en Mairie de Romilly sur Andelle tous les 3èmes mardis du mois de 13h30 à 16h45. Rendez-vous conseillé au 02 32 33 44 56 - CDIFF de l'Eure, 12 rue de l'Espéranto - Espaces Olympes de Gouges - Apt 42 - 27000 EVREUX - Mail : standard@cdif27.fr

Informations sur les permanences des assistantes sociales

Permanences d'accueil social à Fleury sur Andelle, le mardi après-midi et le jeudi matin avec rendez-vous.

Permanences de Romilly / Andelle à la RPA La Potière : Mercredis 7 et 14 Décembre. Pour tout nouveau dossier ou en cas de difficultés, téléphoner au numéro unique : 02 32 31 97 17.

Sinon, joindre le centre médico social de Fleury sur Andelle au 02.32.49.52.21



En partenariat avec la Mairie de Romilly sur Andelle, « Pôle Emploi » organise une réunion mensuelle afin de présenter aux Romillois les différentes modalités d'accompagnement dans leurs démarches de recherche d'emploi et déterminer leurs besoins auprès de cet organisme.

Prochaine permanence en Mairie de Romilly-sur-Andelle : non communiqué.



Initiatives pour l'Emploi des Jeunes

Dynamic'Emploi a mis en place une action en faveur des jeunes sur le territoire début Octobre.

Public : Jeunes de moins de 26 ans sans emploi et sans formation au moment de l'entrée.

But : entrée en emploi et / ou en formation.

Accompagnement renforcé d'une durée de 6 mois : 1 entretien individuel tous les 15 jours, une journée par semaine d'action collective. **Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter le 06 81 01 95 78.**



Permanences de la Mission Locale - Espace Enfance Jeunesse La Marelle 25 Sente des Jardins du Levant

Vendredi 9 Décembre de 9h30 à 12h00 et Mercredi 21 Décembre de 14h00 à 16h30

Contact Mission Locale : ☎ 02 32 49 90 09 Email : mission.locale@mlv2al.fr Site internet :
www.mlv2al.fr www.facebook.com/missionlocale.v2al



Vous recherchez un moyen de locomotion pour un emploi, une formation, une démarche...

La Mission Locale et la Communauté de Communes de l'Andelle, en partenariat avec l'association Alfa, mettent à votre disposition deux scooters et une mobylette pour effectuer vos déplacements.

Renseignements ☎ 02 32 49 90 09



Croix Rouge Française

Horaires d'ouverture du « Vestiboutique » de l'antenne de Fleury sur Andelle - Local au Petit Nojeon (RD 321)

Ouverture les mardis et vendredis de 14h00 à 16h00 et le deuxième samedi du mois de 14h00 à 16h00.

Vie Associative



Distribution des colis de Noël

La distribution des colis de Noël aux personnes âgées aura lieu le Samedi 10 Décembre 2016

Comme chaque année, les enfants assureront la distribution.



Noël de la Commune L'Ecole des Sorciers Dimanche 11 Décembre

Début du spectacle : 15 heures précises
Complexe Louis ARAGON



Puis arrivée du Père Noël, distribution de friandises et goûter pour les enfants et les adultes.



Saint Sylvestre

Le Comité des Fêtes organise le 31 Décembre
au Complexe Louis ARAGON

LE RÉVEILLON DE LA SAINT SYLVESTRE

Prix de 10€

COMPLET

Menu : 2 entrées, 2 plats assortis, 2 entrées,
soupe chaude et son accompagnement,
salade verte, fromage, dessert, café, cotillons.

Réservations au 06 67 30 11 72 (après 18h).





LES MILLE-PATTES DE ROMILLY

Dimanche 11 Décembre 2016

11^{ème} CORRIDA de Saint-Nicolas

Organisée par le Club FFA, Agréé Jeunesse et Sports

Course à pied pour tous, licenciés ou non, enfants, adultes,
un 5 km à tous les Elus et la participation des enfants
des Ecoles Maternelles et Primaires de Romilly sur Andelle.

9h00 : 5 Km : réservé aux élus : H & F : 3 €

9h30 : 2 km : 9 à 13 ans : G & F : 3 €

9h45 : 100 M : 2 à 5 ans : Gratuit

9h50 : 500 M : 6 à 8 ans : Gratuit

10h00 : 5 et 10 Km : mesuré FFA :

Minimes à Vétérans : H & F : 6 et 8 €

Inscriptions sur place dès 8H00 avec 2 € de plus pour le 5 et 10 km.

Les inscriptions et retraits de dossards seront clos 15 mn avant chaque départ

Sur place : Parking : Douches.

Il est interdit de courir accompagné d'un animal, d'une poussette, d'un vélo ou d'un skateboard.
Tout concurrent n'ayant pas son dossard apparent pendant l'épreuve ne pourra pas être classé.
Selon la réglementation en vigueur, chaque concurrent peut-être assujéti au contrôle anti-dopage.



Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 6.12. 2016 à : Les Mille-Pattes de Romilly
Corrida de la Saint-Nicolas - Hôtel de Ville - Rue Neuve - 27610 Romilly sur Andelle
Tout bulletin non accompagné de la photocopie de la licence FFA en cours ou du certificat médical
de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an
le jour de l'épreuve, et non accompagné du règlement de l'engagement, ne sera pas pris en compte.

Nom : Prénom : Sexe : H () F () Date de Naissance : .../.../...

N° Licence : Catégorie : Club ou équipe :

Adresse complète :

Code Postal : Ville :

Distance Choisie : 100 m gratuit () : 500 m gratuit () 2 km : 3 € () : 5 km Elus : 3 € () :
5 km : 5 € () : 10 km : 7 € ()

Signature obligatoire : Chèque à l'ordre des Mille-Pattes de Romilly

Tarifs pour Clubs et Groupes : Pour 10 inscriptions, 9 payantes 1 gratuite

Tél : 02.76.49.00.72 : Tél - Fax : 02.32.61.11.73 : Email : lefevre.linant@wanadoo.fr
Résultats complets sur CB2000.fr

Marche Nordique



Depuis la rentrée de Septembre, le Club des Mille-Pattes organise une nouvelle activité avec la Marche Nordique. Cette activité est encadrée par Marianne LINANT, (coach athlé loisirs), diplômée et reconnue par la FFA . Cette discipline, sous l'égide de la Fédération Française d'Athlétisme, ne peut se pratiquer qu'à partir de 12 ans pour les enfants. Le rendez-vous hebdomadaire est fixé sur le parking VIMBERT à 9h30. Une dizaine de personnes sont déjà assidues.

Si vous souhaitez pratiquer ou faire connaissance avec cette discipline, n'hésitez pas.

Pour tout renseignement, contacter Marianne ☎ 02.76.49.00.72 ou au 06.25.52.32.47.



N'oubliez pas les rendez-vous que vous ont fixés les animateurs de la MJC A.L.E.R pour participer au téléthon 2016 !!!

Nos équipes d'animation du secteur enfance vous attendent nombreux le **Vendredi 02 Décembre 2016** à partir de **15h30** devant l'école Maurice GENEVOIX de Romilly sur Andelle sous la Téléthonelle pour une vente d'objets de Noël fabriqués par des petites mains talentueuses : boules de neige, bougeoirs, décorations de tables à petits prix.

Quoi de plus agréable aussi que de déguster une bonne crêpe maison à l'heure du goûter ou de déguster les délicieux sablés de Noël ?

Chers parents, soyez mobilisés pour les enfants et le téléthon, nous vous attendons devant l'école pour venir acheter nos produits faits « maison » à partir de 15h30.

L'ensemble des recettes de cette opération sera entièrement reversé au profit du Téléthon.

Pour les adolescents sportifs ou non, un **tournoi de football** sera organisé le **Mercredi 30 Novembre** à partir de **14h00** sur le terrain synthétique au niveau du plateau sportif du collège. Outre le fait de passer un bon moment convivial et ludique, cette rencontre sera aussi l'occasion de faire un goûter avec tous les participants.

Pensez à vous inscrire auprès d'Arnaud au 09 84 28 52 38.

Soyons solidaires !!!



Chers parents,

Si vous souhaitez vous débarrasser de jeux et jouets en bon état de fonctionnement pour faire de la place à tous ceux que vos enfants vont bientôt recevoir par le Père Noël, sachez que les enfants de la MJC A.L.E.R en feront bon usage !!! A l'avance merci pour eux et Joyeux Noël à tous les lecteurs !!!



Atelier Parents enfants

Noël arrive et un brin de décoration s'impose !..

Lors de cet atelier votre enfant réalisera un objet décoratif sur le thème de Noël !



L'atelier se déroulera à l'espace Condorcet

les **vendredi 16 décembre de 17h30 à 19h00** et **samedi 17 décembre de 10h00 à 11h30**.

10 euros par enfant d'au moins 5 ans accompagné d'un adulte. Places limitées !

Renseignements et inscriptions avant le 7 décembre auprès d'Émilie LEFEBVRE

☎ 06.78.66.24.09

ou papotageetbricolage@gmail.com



Pour les adhérents de R.A.S., l'association présentera ses vœux le :

Mardi 3 Janvier 2017 à 20h30 - salle du C.A.R.R.E.



Authentik Aventure

Club Aventure Saison 2016-2017 - Planning prévisionnel

Horaires séance : le mercredi après midi de 14h00 à 16h00 (les horaires seront cependant adaptables en fonction du nombre d'inscrits). Pour la pratique des activités sportives de pleine nature, les conditions météo sont des éléments prépondérants, ainsi le planning pourra être modifié afin d'adapter les séances aux conditions du moment. Dans le but d'optimiser les temps d'activité, les lieux de rendez-vous sont donnés directement sur les sites de pratique.

Mercredis 7 et 14 Décembre : escalade à Romilly

Mercredi 04 Janvier : orientation chez Authentik Aventure - déco parapente

Mercredi 11 Janvier : orientation jeu au château des Deux Amants

Mercredi 18 Janvier : orientation chez Authentik Aventure - Romilly

Mercredis 25 Janvier et 1er Février : spéléo à la grotte de Thuit

Mercredi 8 Février : Orientation-spéléo à la grotte de Thuit

Christophe Van der Cruyssen Coordinateur **Authentik Aventure**

704, avenue de la gare 27610 Romilly sur Andelle ☎ 06 72 84 66 50

www.authentikaventure.fr

Informations diverses

Ne pas jeter les lingettes dans les toilettes !

De plus en plus souvent, des dysfonctionnements ou pannes des équipements d'assainissement ont pour cause la présence de lingettes jetées dans le réseau : **elles bouchent les canalisations, empêchent les pompes de refoulement de fonctionner.**

Elles nécessitent des interventions coûteuses et donc une augmentation des coûts d'exploitation répercutés sur l'utilisateur.

Le fait que les paquets de certaines marques de lingettes indiquent les mentions « biodégradables » ou « peuvent être jetées à l'égout » n'empêche pas les dégâts causés par leur présence dans les canalisations d'assainissement.

Nous devons vraiment nous méfier de cette publicité !!!

En effet, généralement un petit astérisque vient se surajouter avec l'inscription « fibres biodégradables », ce qui signifie que seules les fibres sont biodégradables, et que la lingette elle-même ne l'est pas. Pour cause, ces lingettes sont imprégnées de substances chimiques qui la rendent nettoyante, détartrante ou encore démaquillante.

« Jetable dans les toilettes », voici ce que ces lingettes peuvent également afficher sur leur emballage. Mais

NON, IL NE FAUT PAS LES JETER DANS LES TOILETTES

Il est rappelé que le **règlement d'assainissement interdit tout rejet de corps solides dans les réseaux d'eaux usées.**

Alors, pour une participation citoyenne de tous à la préservation de notre Environnement, veuillez au respect de ces règles de bon sens :

**ne jeter pas vos lingettes dans les toilettes
(ou mieux essayer de ne pas en utiliser),
mais avec vos ordures ménagères,
ainsi vous contribuerez au bon fonctionnement du service public
d'assainissement.**



Messe de Noël - RPA La Potière



Elle aura lieu le Mercredi 14 Décembre à 15 heures.

Nouveau

AIDEAVIE

Aide aux repas, au ménage, aux courses, aide administrative. Transport à la personne et autres services

Madame BOULANGER ☎ 06 40 30 23 12 / 06 87 42 23 24 kroll974@hotmail.fr

ZABILUS (e-commerce)

Vêtements prêts à coudre, imprimés uniquement. Personnalisables en ligne.

Madame LECOMPTE Rue des Hautes Rives ☎ 06 19 78 30 07 contact@zabilus.fr www.zabilus.fr

A NOTER

Recyclage papier au collège



Vendredi 13 Janvier de 16h à 18h30 et Samedi 14 Janvier 2017 de 9h à 12h

Gardez vos animaux



Si vous perdez vos animaux de compagnie, faites toutes les recherches nécessaires avant d'appeler la Police Municipale. De même pour les animaux de ferme : assurez-vous que les barrages ou les haies sont en bon état. **Trop souvent**, des animaux s'échappent sur la voie publique de jour comme de nuit. Vous avez la responsabilité de vos animaux. Un accident vous occasionnera des conséquences graves.

Police Municipale : 06 85 55 39 42 .

Sens de circulation rue Blingue

Des riverains qui habitent la rue Blingue, à partir de la boulangerie, s'alarment de la circulation en sens interdit de vélos/motos et voitures.

Une signalétique — SENS INTERDIT — existe conformément à la législation. Pour VOTRE SECURITE et celle des RIVERAINS, nous devons être vigilants à la bonne application du Code de la Route.

Nuisances sonores - Arrêté préfectoral



Les activités bruyantes effectuées par des particuliers telles que la rénovation, le bricolage et le jardinage réalisées à l'aide d'outils ou d'appareils tels que les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, bétonnières, compresseurs à air ou haute pression, etc.... susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectuées, sauf intervention urgente, que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Nouveaux Habitants

Pensez à **vous faire connaître en Mairie** à l'accueil pour les démarches administratives : carte d'identité, carte grise (uniquement changement d'adresse) et pour que la municipalité puisse vous inviter à la réception des nouveaux habitants de l'année.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2016 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2016 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2017.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant **changé de domicile à l'intérieur de la commune** sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. **S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.**

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. **A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.**

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune à la suite des opérations de révision seront déposés le 10 janvier 2017 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 janvier 2017 inclus. A partir du 21 janvier 2017, aucune réclamation ne sera admise.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.
- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.



Recensement Service National

Jeunes Français de 16 ans, garçons et filles, faites-vous recenser !

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est **indispensable** pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc...)

Dès le 16ème anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les Français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile. Se présenter avec livret de famille, carte d'identité, justificatif de domicile et de la 2ème nationalité. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous (ou votre représentant légal) à la Mairie de votre domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et, si besoin, tout document justifiant de la nationalité française. Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie.

Adresse : MIN / DEF Caserne Philippon 56, rue Saint-Vivien CS 11313 76178 Rouen Cédex

☎ : 02 32 08 20 40 <http://www.defense.gouv.fr> Adresse Internet : csn-rouen.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Le centre du service national de Rouen a fermé définitivement son accueil physique au public.

Site d'information routière département de l'Eure www.inforoute27.fr

Informations sur les chantiers routiers en cours et sur les conditions de conduite lors d'évènements bloquants majeurs (épisodes neigeux, ...)

LIGNE 390 ROUEN - EVREUX

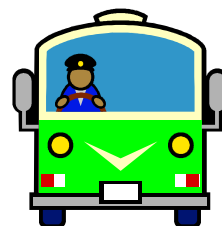
Départs possibles de Pont de l'Arche, d'Igoville, ...

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

LIEUX D'ARRET DE LA LIGNE 540 Alizay - Rouen

4 arrêts sur Romilly :

- Café Le Marigny - rue Saint-Georges
- Mairie - rue Neuve - gare PMR
- RPA La Potière - Rue Blingue
- Le Tourne-Bride - Feux Avenue de la Gare



Merci de faire signe au conducteur et de préparer votre monnaie. **Tarif : 2 €** (sauf augmentation)

Se présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire de passage théorique.

Tous les renseignements sont sur www.eureenligne.fr Lignes régulières d'autocar Thème : transports

☎ 02 32 31 50 50

*Horaires à ce jour départ de Romilly vers Rouen : Du Lundi au samedi

- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 6h42 (**PS/VS**) - 7h10 (**PS** et sauf le samedi) - 12h37 (**PS**)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 6h43 (**PS/VS**) - 7h11 (**PS** et sauf le samedi) - 12h38 (**PS**)
- Mairie, du lundi au samedi 6h44 (**PS/VS**) - 7h13 (**PS** et sauf le samedi) - 12h39 (**PS**)
- Le Marigny, du lundi au samedi 6h45 (**PS/VS**) - 7h15 (**PS** et sauf le samedi) - 12h40 (**PS**)

*Horaires d'arrivée sur Romilly en partant de Rouen : Du Lundi au samedi

- Le Marigny, du lundi au samedi 18h45 (**PS/VS**) - 17h55 (**PS** et sauf le samedi) - 15h (**PS**)
- Mairie, du lundi au samedi 18h46 (**PS/VS**) - 17h56 (**PS** et sauf le samedi) - 15h01 (**PS**)
- RPA La Potière, du lundi au samedi 18h47 (**PS/VS**) - 17h57 (**PS** et sauf le samedi) - 15h02 (**PS**)
- Feux Avenue de la Gare, du lundi au samedi 18h48 (**PS/VS**) - 17h58 (**PS** et sauf le samedi) - 15h03 (**PS**)

***PS** (périodes scolaires) **VS** (vacances scolaires)

Informations Santé

Maison Médicale Henri DUNANT - 792 Rue Blingue ☎ 02-32-49-77-29

Horaires habituels du Secrétariat de la Maison Médicale : - Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h, le Samedi de 9h à 12h. La Maison Médicale regroupe Médecins, kinésithérapeutes, ostéopathe, pédicure, infirmières, diététicienne, psychologue. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat pendant les heures d'ouverture.

TAXI BLOMME ☎ 02 35 23 08 03 ou 06 81 25 07 13 / TAXI MANU ☎ 06 07 77 13 69

Taxi et transport de malades assis

Seringues usagées

La pharmacie de Romilly sur Andelle récupère et échange les boîtes de seringues usagées

Gratuitement ☎ 02 32 49 76 64



Cabinet dentaire

Mr PAVALUTA

858 Rue Blingue - Romilly sur Andelle

☎ 02 32 49 92 07

PHARMACIE

Mr et Mme PUYHAUBERT

Rue Blingue ☎ 02 32 49 76 64

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi : 9 h - 12h30 et 14h30 - 20h00

le samedi : 9h - 12h30 et 14h30 - 18h30

Services de garde

En dehors des horaires d'ouverture de la Maison Médicale, si vous avez besoin d'un médecin pour consultation ou avis médical, **faire le 02-32-49-77-29 (répondeur) ou le 02-32-33-32-32** (le week-end du Samedi 12 h au lundi matin 8h, la semaine de 20 h à 8h ainsi que les jours fériés) **En cas d'urgence, faire le 15.**

Infirmières Week-end et jours fériés ☎ 02-32-49-23-25 (garde uniquement)

Dentiste Dimanches et jours fériés (pas le samedi) de 9 h à 13 h ☎ 02-32-31-60-41 (garde uniquement)

Pharmacies de garde : composer le 32 37 (messagerie vocale)

Clinique vétérinaire de l'Andelle

Dr HERICHER / Dr FEHRENBACH / Dr HAUTOT

300 Rue de la Libération à Romilly sur Andelle

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00

le samedi de 9h00 à 13h00 et de 14h à 16h00

☎ 02 32 49 20 97 veterinaireandelle.com

En dehors des horaires d'ouverture, les informations concernant la permanence de soins sont disponibles sur appel téléphonique.

Le Défenseur des Droits 09 69 39 00 00

www.defenseurdesdroits.fr

CIDFF (droit des familles) 02 32 33 44 56

Victimes ou témoins de violences 3919

S.A.M.U. 15

Gendarmerie 17

Pompiers 18

Appel d'urgence 112

Centre anti poison 0800 59 59 59

Réseau bronchiolite Haut-Normand 02 35 71 70 82

Appel d'urgence personnes sourdes ou malentendantes 114

Appel d'urgence sociale 115

Allo Enfance maltraitée 119

Halte au harcèlement à l'école 3020

Suicide écoute 01 45 39 40 00

www.suicide-ecoute.fr

La Lettre de Romilly est réalisée par la commission « Communication et Information » et le service administratif.

Elle est distribuée par deux agents communaux.

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr ☎ 02-32-48-73-00 fax : 02-32-49-28-00

Cette lettre est téléchargeable sur le site de Romilly : www.romilly-sur-andelle.fr



SERVICES PUBLICS

« Pôle Emploi » ☎ 3949

Informations en ligne sur www.poleemploi.fr.

Assistante Sociale

Pour les nouveaux dossiers

N° unique 02 32 31 97 17 Ou 02-32-49-52-21

Centre de Fleury Andelle

P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)

☎ 02-32-49-52-21

Permanence pesées : les jeudis de 14h à 16h,
sans rendez-vous à Fleury/Andelle.

Consultation avec le médecin de la P.M.I.

Dr PETIT - sur rendez-vous (même n°)

Trésor Public ☎ 02 32 49 00 62

Zac La Vente Cartier à Charleval

Ramassage des ordures ménagères

Dépôt des ordures ménagères le dimanche soir
pour ramassage le lundi matin et le mercredi soir
pour ramassage le Jeudi matin avec les sacs
jaunes du tri sélectif ☎ 02 32 54 47 64

Syndicat Assainissement ☎ 02 32 48 20 70

Lundi 8h30-13h00 13h30-18h00

Mardi et Jeudi 8h30-13h30

Vendredi 8h30-13h00 13h30-18h00

Bureau : 78 rue Saint-Georges

VEOLIA EAU ☎ 09 69 39 56 34

Toutes les démarches sans se déplacer

7j / 7 24h/24

Lieu d'accueil pour les clients :

ZAC Eco Seine à Bouafles

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

www.veoliaeau.fr

GAZ

N° d'urgence sécurité 0800 47 33 33

Pour raccordement au gaz 0810 224 000

Si contrat avec GDF Suez Dolce Vita

09 69 324 324 (appel non surtaxé)

ou www.gdfsuez-dolcevita.fr

Service Public

3939* « Allo service public » ou www.service-public.fr

*Le 3939 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30
et le samedi de 8h30 à 12h30

Les permanences CAF

☎ 0810-25-27-10

Mairie de Pîtres, sur borne à l'Espace des Deux Rives
Adresse postale : Allée des Soupirs 27026 Evreux Cédex
Site internet : www.eure.caf.fr

Amélioration de l'Habitat

Renseignements et conseils gratuits

Permanences en Mairie de Fleury sur Andelle

Le 3ème Mardi de 10h à 12h (sauf en Août)

CARSAT (CRAM) ☎ 3960 24/24 7/7

Pour les appels à partir d'un mobile, faire le 09 71 10 39 60

C.I.C.A.S. d'Evreux - ☎ 0820-200-075

Permanence Caisse de Retraite Complémentaire

24 rue de la Harpe de 9h à 18h

Caisse Primaire d'Assurance Maladie C.P.A.M. ☎ 3646

✉ 1bis Place Saint Taurin 27030 EVREUX Cédex

SY.G.O.M. Gestion Ordures Ménagères ☎ 02 32 54 47 64

S.I.D.E.A.L. Piscine - Rue du Collège à Pont Saint Pierre

☎ 02 32 49 70 90 ou 02 32 49 70 59

Syndicat Intercommunal de l'Ecole de Musique

« Jacques LANGLOIS » Secrétariat ☎ 02 32 48 73 07

S.T.E.L.A. (Syndicat Transport des Elèves Lyons Andelle)

10 rue Henri Leray Fleury / Andelle ☎ 02 32 48 07 86

Bureau de Pîtres ☎ 02 32 49 40 40

Syndicat Mixte pour la gestion des Gymnases

ZAE La Vente Cartier à Charleval ☎ 02 32 49 44 52

E.D.F.- dépannage

☎ 09 726 750 27

Syndicat Pays du Vexin Normand ☎ 02 32 21 08 02

pays-vexin-normand.com